

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2014

---

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL111

présenté par  
M. Coronado et M. Molac

-----

### ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 45.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'exception prévue à l'alinéa 45, qui porte sur la transmission tardive des transcriptions, en cas d'utilisation de la procédure accélérée ne se justifie pas.